

## Conditions particulières

**Organisateurs** : RTL Belgium SA

**Nom de l'action** : Boules de cristal

**Durée de l'action** : du 5 au 16 mai 2025

La finale aura lieu le 16 mai 2025 en direct depuis le site d'un concessionnaire « Quality Garage »

### **Mécanisme du jeu** :

Dans le cadre de ce jeu-concours, les participants sont invités à trouver 6 boules de cristal cachées en Wallonie et à Bruxelles dans des endroits tenus secrets.

Les gagnants seront les personnes ayant réussi à trouver une boule et qui auront contacté le numéro inscrit sur celle-ci.

Une septième boule de cristal est à gagner par SMS en envoyant le code « boule » au 6692.

Le septième gagnant sera déterminé de manière aléatoire et son identité sera dévoilée lors de l'émission « 15/19 » du jeudi 15 mai

Chaque participant au jeu-concours ne pourra remporter qu'une seule boule.

La volonté de fraude avérée ou la tentative de tricherie d'un participant, notamment, par la création de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois pourra être sanctionnée par l'interdiction formelle et définitive de participer au jeu-concours.

Chacune des sept personnes ayant trouvé/remporté une boule gagnera un pack cadeaux mieux décrit ci-dessous et sera qualifiée pour participer à la grande finale qui se tiendra 16 mai 2025

Le grand gagnant de la finale remportera une voiture.

### **Mécanique de la finale**

La finale aura lieu le 16 mai 2025 depuis le site du Concessionnaire automobile.

La présence de chaque finaliste est requise pour tenter de remporter la voiture. En cas d'impossibilité pour les finalistes d'être présents lors de la finale, leur participation à celle-ci sera automatiquement annulée sans contrepartie possible.

Le gagnant sera la personne ayant répondu correctement à la question subsidiaire posée par l'animateur.

Les participants devront obligatoirement se munir de leur carte d'identité et de leur permis de conduire.

RTL Belgium SA se réserve le droit de modifier la date et le déroulement de la finale.

### **Spécificités éventuelles quant au présent concours:**

Le présent concours est réservé aux personnes majeures résidant en Belgique.

Tout participant certifie pouvoir se rendre disponible en date du 16 mai 2025 afin de participer à la finale.

Tout participant certifie détenir un permis de conduire valable.

Les gagnants ne pourront prétendre à aucune contrepartie financière ou compensation en cas de non-utilisation ou d'impossibilité d'utilisation de la voiture ou des autres lots.

### **Prix et validité du prix**

#### **1. Pack cadeaux pour chacun des participants ayant trouvé/remporté une boule de cristal (d'une valeur estimée à plus de 2000 euros)**

- 1 bon d'achat de 500 euros valable au centre commerciale LES BASTIONS
- 1 bon d'achat de 500 euros valable au centre commerciale CITY2
- 1 bon d'achat de 500 euros valable au centre commerciale L'ESPLANADE
- 1 bon d'achat de 500 euros au « Paradis de Tigrou » (<https://leparadisdetigrou.be/>)
- 1 nuitée pour deux personnes + repas à la Balade des Gnômes

#### **2. Gain final**

Prix : bon à valoir uniquement chez le concessionnaire « Loris Gaz, rue des fosses, 112, 5060, Arsimont – Garage Silvano, d'un montant de 15.305,79 euros HTVA (prix valeur catalogue) – 18.520 euros TVAC, correspondant à une **New C3 Turbo 100 ch Manual PLUS – Perla Black**.  
Avec les remises concessionnaires, le prix remise déduite est de 14.738, 75 euros HTVA.

Ce bon de commande correspond à la voiture exposée durant la finale, sans aucun aménagement spécifique possible.

Le gagnant aura la faculté d'échanger le bon à valoir contre le véhicule avec facture au nom du gagnant, acquittée dès que le véhicule sera disponible dans la concession «Loris Gaz, Garage Silvano – Quality Garage ».

Le concessionnaire prendra contact directement avec le gagnant dès que le véhicule sera disponible, et ce, endéans les 6 mois maximum, à daté de la finale du concours.

### **Informations relatives à la protection des données**

RTL met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion du Jeu, et ayant pour base de licéité l'exécution du contrat. RTL est responsable du traitement des données à caractère personnel pouvant être collectées vous concernant. Le siège social de RTL se situe Avenue Jacques Georgin 2, à 1030 Bruxelles.

Les données à caractère personnel collectées seront utilisées uniquement pour l'organisation du Jeu. Si le participant en a fait le choix en cochant la case correspondante à l'issue du questionnaire, son adresse email sera utilisée pour lui envoyer la newsletter. Les données collectées seront

conservées conformément aux informations dans la charte de confidentialité de RTL Belgium SA disponible ici : <https://www.rtlplay.be/politique-de-confidentialite/mes-informations-personnelles>

Les données à caractère personnel collectées pourront être communiquées aux sous-traitants de RTL et le cas échéant aux autorités gouvernementales.

La fourniture de données à caractère personnel par la personne concernée est obligatoire conditionne la conclusion du contrat. Dans le cas où la personne concernée ne souhaite pas fournir de données à caractère personnel, elle ne pourra pas être valablement inscrite au concours.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 30 juillet 2018 et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, d'un droit à la portabilité des données, ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Le participant peut accéder aux informations le concernant en adressant un email au préposé à la protection des données de RTL Belgium SA à l'adresse suivante : [privacy@rtl.be](mailto:privacy@rtl.be)

S'il estime, après avoir contacté RTL que ses droits à la protection des données ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à l'Autorité de Protection des Données (APD).

**Disponibilité du règlement spécifique** : Le règlement sera disponible sur la page du jeu-concours